

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة المسيلة
كلية الحقوق والعلوم السياسية
قسم الحقوق

Cours en ligne

Terminologies juridiques

Niveau : 1^{er} année licence

Email : said.berrabah@univ-msila.dz

Semestre : 2^{eme} semestre

Année universitaire 2022-2023

Les droits subjectifs

Les titulaires des droits subjectifs أشخاص الحق

1- Les personnes physiques: Tout être humain. La personnalité juridique des personnes physiques commence à la naissance et prend fin par le décès.

1- L identification des personnes physiques

Cette identification est opérée à travers plusieurs éléments:

a- Le nom: Est l'appellation qui permet de désigner une personne physique au sein du groupe social.

b- Le domicile: Est le lieu où la personne réside d'une manière habituelle

c- La nationalité: Est le lien juridique qui unit une personne et un Etat

2- La capacité juridique des personnes physique

C'est l'aptitude d'une personne à acquérir des droits (**capacité de jouissance**) et à les exercer soi-même (**capacité d'exercice**)

11/ Les personnes morales

On distingue les personnes morales de droit public et les personnes morales de droit privé.

Les personnes morales de droit public sont:

- L'Etat
- Les collectivités locales (communes et wilayas)
- Les établissements publics (hôpitaux publics, universités ...etc.)

Les personnes morales de droit privé sont:

- Les groupements à but lucratif comme les sociétés civiles et commerciales.
- Les groupements à but non lucratif comme les associations, les syndicats professionnels.

L identification des personnes morales: Elles ont:

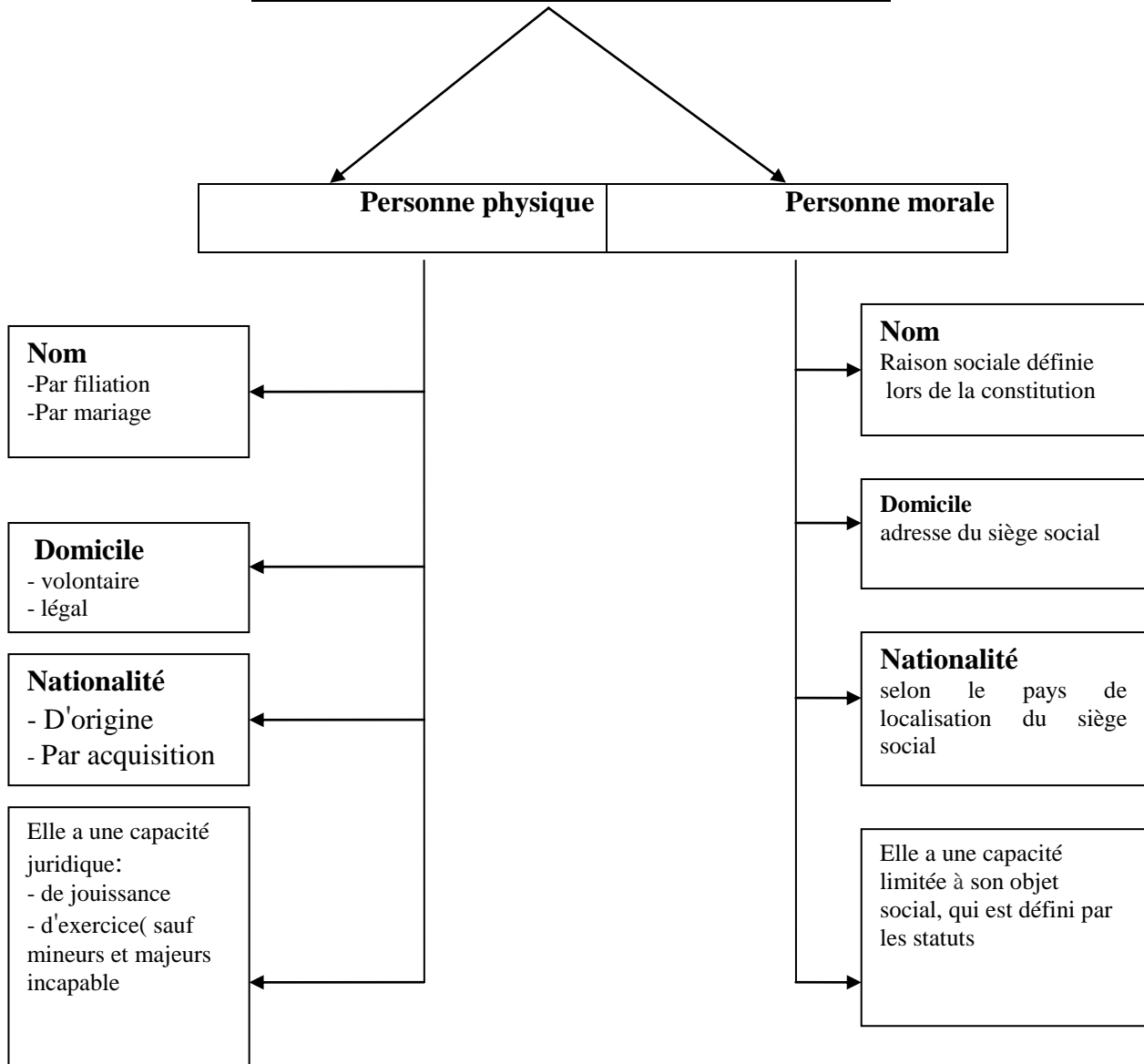
1- Un nom(dénomination sociale)

2- Un domicile : qui est le siège social.

3- Une nationalité déterminée par le lieu de son siège social.

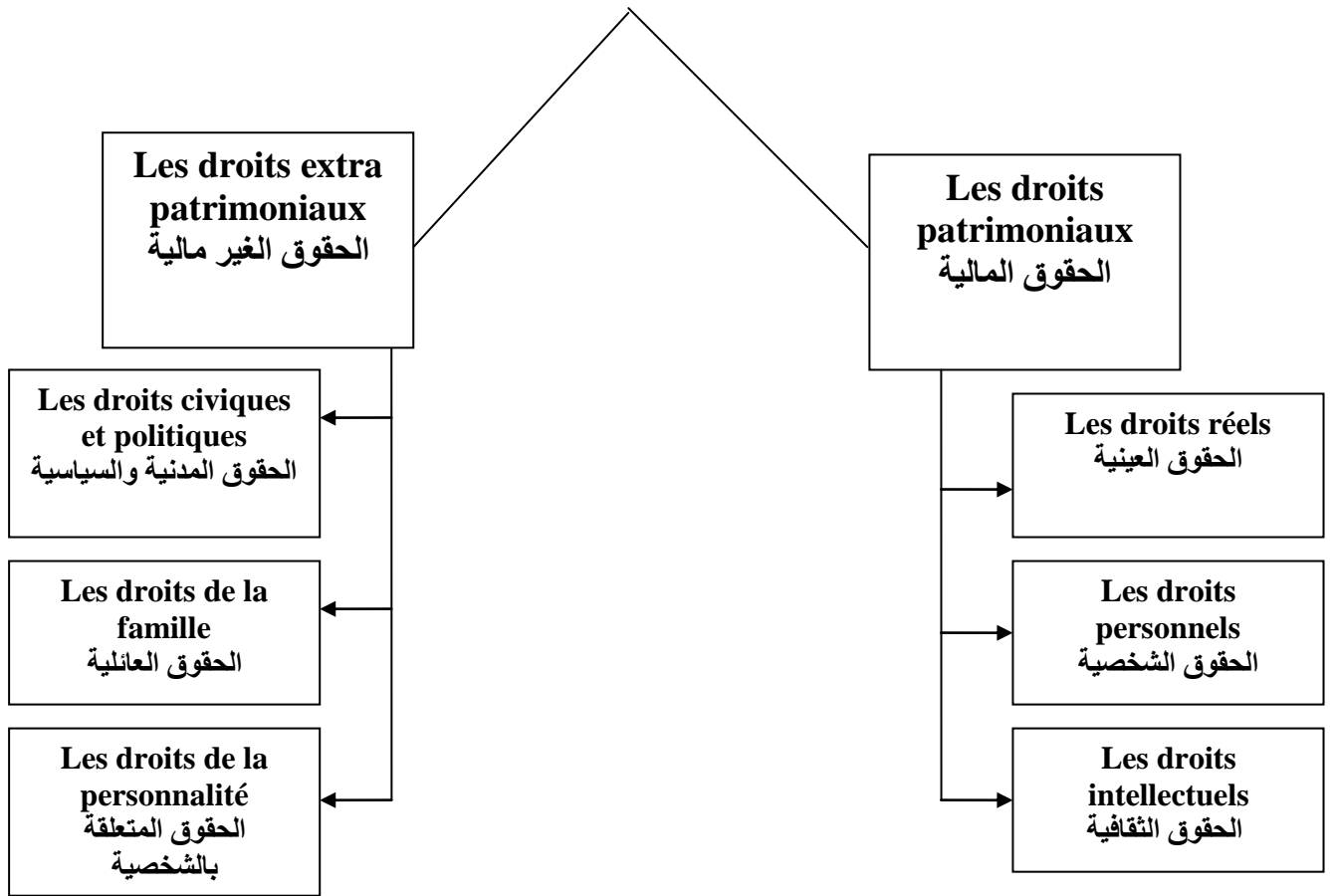
Français	Arabe
Les personnes physiques	الأشخاص الطبيعية
La personnalité juridique	الشخصية القانونية
Le nom	الاسم
Le domicile	الموطن
La nationalité	الجنسية
La capacité juridique	الأهلية القانونية
capacité de jouissance	أهلية الوجوب
capacité d'exercice	أهلية الأداء
Les personnes morales	الأشخاص المعنوية
L'Etat	الدولة
Les collectivités locales	الجماعات المحلية
Les établissements publics	المؤسسات العمومية

Identification des personnes



La classification des droits subjectifs

تقسيمات الحقوق



Les sources des droits subjectifs

مصادر الحق

L acte juridique: التصرف القانوني

Est un acte volontaire accompli pour produire des conséquences déterminées

Les différentes formes d'actes juridiques

- lorsque l'acte juridique est la manifestation de **deux(02) volontés**, on parle d'**acte bilatéral**(**exemple:** contrat de vente)
- lorsque l'acte juridique est la manifestation de la volonté d'une seule personne, on parle d'**acte unilatéral**(**exemple:** donation)

Le fait juridique الواقعة القانونية

Les faits juridiques sont tous les autres événements produisant des effets juridiques qui n'ont pas été voulus par les intéressés

- 1- Les faits de la nature**
- 2- Les faits de l'homme**